



## Enforcement of the sewage provisions of the Vessel Pollution and Dangerous Chemicals Regulations

Canadian Marine Advisory Council  
Spring 2014

## L'application des dispositions sur les eaux usées du *Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux*

Conseil consultatif maritime canadien  
Printemps 2014





## Application

- Division 4 applies to all vessels with a toilet
- Enforcement delayed for vessels under 400 gross tonnage carrying less than 15 people

## Application

- La section 4 s'applique à tous les bâtiments munis d'une toilette
- L'application est reportée pour les bâtiments d'une jauge brute de moins de 400 tonnes et transportant moins de 15 personnes



## Challenges for small vessels

Regulations in force, but small vessels...

- Operate inside 12 nautical mile limit from nearest land
- Often lack access to facilities to pump out onboard sewage

## Défis pour les petits bâtiments

Le règlement est en vigueur, mais pour ce qui est des petits bâtiments...

- Exploitation à l'intérieur d'une limite de 12 milles marins depuis la masse terrestre la plus proche
- Accès souvent très limité aux installations pour la vidange des eaux usées



## **Option 1. Enforcement based on available facilities**

- Enforcement action taken only where facilities are available
- Availability of facilities determined in consultation with provinces to confirm licenses
- Areas where enforcement would take place would be published in national policy

## **Option 1. L'application axée sur l'accès aux installations**

- Des mesures d'application sont prises seulement lorsque des installations sont disponibles
- La disponibilité des installations est déterminée en consultation avec les provinces afin de confirmer les permis
- Les zones de mise en application du règlement seraient publiées dans une politique nationale



## **Option 2. Enforcement based on 4 year inspections**

- Small fishing vessels subject to inspections every 4 years
- Vessel will toilet would need to be compliant, or a notice of deficiency will be issued

## **Option 2. L'application axée sur les inspections quadriennales**

- Les petits bateaux de pêche seront assujettis à des inspections quadriennales
- Un bâtiment muni d'une toilette doit être conforme, sinon un avis de défectuosité sera émis



## Compliance options

- Marine sanitation device
- Holding tank
- Temporary storage for a vessel under 15 gross tonnage

## Options en matière de conformité

- Appareil d'épuration marine
- Citerne de retenue
- Entreposage temporaire pour un bâtiment d'une jauge brute de moins de 15 tonneaux



## Future consideration

Amend the regulations to allow small vessels under 400 GT certified for less than 15 people to:

1. discharge sewage 1 nautical mile from shore, except in designated sewage area

2. use a smaller holding tank suitable for crew and voyage

Amend the regulations to allow passenger vessels on short routes to use a smaller holding tank, but suitable for their voyages

## Considérations futures

Modifier le règlement afin de permettre aux petits bâtiments d'une jauge brute de moins de 400 tonnes et transportant moins de 15 personnes de faire ce qui suit :

1. rejeter leurs eaux usées à 1 mille marin de la masse terrestre la plus proche, sauf dans une zone désignée pour les eaux usées

2. utiliser une citerne de retenue plus petite adéquate pour l'équipage et le voyage

Modifier le règlement, afin de permettre aux bâtiments à passagers effectuant de courts trajets d'utiliser une citerne de retenue plus petite, mais adéquate pour leurs voyages



## Questions?

Paul Topping  
Manager  
Environmental Protection  
Marine Safety and Security

613-991-3168  
[paul.topping@tc.gc.ca](mailto:paul.topping@tc.gc.ca)

## Questions?

Paul Topping  
Gestionnaire  
Protection de l'environnement  
Sécurité et sûreté maritimes

613-991-3168  
[paul.topping@tc.gc.ca](mailto:paul.topping@tc.gc.ca)